

Mise au concours

La Municipalité de Saint-Imier met au concours deux postes de

concierge à 50% (H ou F) pour diverses infrastructures communales

Exigences :

- être en possession d'un CFC d'agent/e d'exploitation ou d'une expérience équivalente en conciergerie
- aptitude à travailler de manière indépendante avec des horaires irréguliers, y compris le soir et le week-end
- capacité d'entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des usagers et clients, et faire face aux nombreuses sollicitations liées à une occupation intense des bâtiments
- esprit d'équipe et flexibilité, entregent et sens de la communication

Tâches principales :

- assurer l'entretien technique et courant des bâtiments et du mobilier
- effectuer le nettoyage des locaux et des abords des bâtiments, selon le programme défini et les horaires établis
- effectuer l'entretien des espaces verts et des extérieurs
- déneiger les accès aux bâtiments
- effectuer divers travaux d'entretien et de contrôle
- exercer une surveillance générale des bâtiments et de leurs abords
- garantir le bon fonctionnement des bâtiments, en collaboration avec la direction du service
- assurer la sécurité des utilisateurs et des clients

Nous offrons :

- une rémunération conforme à l'échelle des traitements du personnel communal
- un travail varié au sein d'une équipe dynamique et positive

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Jessica Renfer, cheffe de service, tél. 032 942 44 36

Accompagnée des documents usuels, votre lettre de postulation sera adressée **jusqu'au 24 juin 2022** au Conseil municipal, mention « Concierge », Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.